

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du conseil municipal du 2 décembre 2024

Convocation du 26/11/2024

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 9

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 3/12/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois de décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Isabelle JOREAU, Dominique GIRARD, Philippe VARIN, Yvonne FREMONT, Vincenzo AGRELO, Anne MAYER et Frédéric BRUERE.

Absents : Mireille FOURMOND, Christophe GAINON, Magalie MARTIN, et Olivier CHARRIER.

Bon pour pouvoir : Néant.

DCM 2024-44 PROPOSITION D'ACTION 2025 DE LA LIGUE PROTECTRICE DES OISEAUX (LPO)

Madame le Maire présente la proposition de plan d'action 2025 de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) :

PROPOSITION D'ACTION 2025

		Nbre de jour	Matériel Prestations	ss total	
1 - Réaliser une animation foncière	Solliciter le propriétaire du petit étang à Leucorrhines pour vente ou convention de gestion				
2 - Mettre en place une gestion hydraulique en adéquation avec les fonctionnalités du ruisseau des Loges	Échanges avec le SMBAA pour l'intégration au prochain CTEAU d'une étude de faisabilité visant au soutien d'étiage du ruisseau par l'étang	1		580 €	sous réserve de l'acceptation du SMBAA d'intégrer ces fiches au prochain CTEAU
6 - Préserver et restaurer la Boulaie marécageuse	Réalisation, en lien avec les services techniques, d'un chantier bénévole pour la réouverture de la parcelle C0934	2		1160 €	sous réserve de l'autorisation des propriétaires
9 - Informer RTE des actions mises en œuvre sur les parcelles sous les lignes électriques	Poursuivre les démarches engagées en 2024 et valider les fiches intervention	0,5		290 €	
11 - Réaliser la pose de nichoirs dans les boisements	Atelier nichoir à destination de la population breilloise (action en lien avec les services techniques)	1,5	250 €	1120 €	
12 - Réaliser le suivi des espèces remarquables	Démarrage suivi des indicateurs - Protocole Oiseaux nicheurs (2 jours) - Protocole Papillons de jour (3 jours)	5		2900 €	
17 - Aménager un sentier de découverte	Rédaction et réalisation des panneaux Accompagnement de la commune pour la passerelle de franchissement	5	5 000 €	7900 €	Voir + large pour anticiper d'éventuelles modifications
18 - Développer les activités d'éducation à l'environnement à destination du Grand Public et des Scolaires	Grand public (nuit de la Chauve-souris) = 1 jour Scolaires = 3 jours	4		2320 €	
19 - Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion	Suivi global du projet - Rédaction de la demande de subvention - Rédaction d'une synthèse annuelle - Organisation d'un COPIL annuel	7		4060 €	
	TOTAL	26	5 250,00 €	20 330 €	



CD49
La Breille-les-Pins

12 198,00 €

8 132,00 €

12

Accusé de réception en préfecture
049-214900458-20241202-DCM2024-44bis-DE
Date de télétransmission : 18/12/2024
Date de réception préfecture : 18/12/2024

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE à l'unanimité des membres présents de valider le programme proposé.

Pour copie certifiée conforme,
la BREILLE-LES-PINS, le 3/12/2024
Le Maire,
Armelle PONCET

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur, le 3/12/2024
Et de la mise en ligne le 3/12/2024

Le secrétaire

